



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

Le dix juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal de Wahlbach s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Anthony MARTIN, Maire.

Présents : Anthony MARTIN, Jean-Martin OTT, Thiébaud SCHELLENBERGER, Yvette RICH, Guy LITZLER, Fabien MULLER, Emmanuel MENGIS, Thiébaud STOECKLIN, Hervé RICH.

Absentes excusées : Véronique BILGER avec procuration à Thiébaud STOECKLIN, Katia DIETSCH avec procuration à Guy LITZLER.

Date de convocation : 06 juillet 2020

Ordre du jour :

1. ► Approbation du Procès-verbal de la séance précédente
2. ► Elections sénatoriales - désignation des délégués grands électeurs
3. ► Aménagement rue de Zaessingue - Avenant à la convention avec le département
4. ► Divers

Mme Yvette RICH est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la séance précédente.

**02 - ELECTIONS SENATORIALES - DESIGNATION DES DELEGUES GRANDS ELECTEURS**

Suite au vote du délégué, Anthony MARTIN a été proclamé élu au 1^{er} tour.
Suite au vote des suppléants, Jean-Martin OTT, Thiébaud SCHELLENBERGER et Véronique BILGER ont été proclamés élus au 1^{er} tour.

Voir le procès-verbal d'élection ci-joint.

03 - AMENAGEMENT RUE DE ZAESSINGUE - AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

Pour rappel :

Une convention de co-maîtrise d'ouvrage n°59/2019 pour l'aménagement de la rue de Zaessingue (RD 21 II), tranche conditionnelle 2 avait été signée en 2019.

Les travaux se situant sur le réseau routier départemental, le Département du Haut-Rhin est compétent, notamment pour la réalisation du calibrage de la portion de route concernée par ces travaux. Celui-ci statue sur les projets à exécuter sur les fonds départementaux et prend en charge les dépenses relatives à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des routes départementales.

Le département nous a fait parvenir un avenant à cette convention. Cet avenant a pour objet la réalisation d'une mission géotechnique et un diagnostic HAP/Amiante en complément avec sondages.

Une recette de 7 410.10 € supplémentaire nous a été attribuée pour les travaux cités ci-dessus.

Le Conseil Municipal,

Vu le code du code général des collectivités territoriales,

Vu le dossier d'aménagement de la rue de Zaessingue, tranche conditionnelle 2,

Vu la convention de co-maîtrise d'ouvrage n°59/2019 en date du 03 juillet 2019, signé avec le Département

Vu l'avenant à la convention présenté en date du 10 juillet 2020 par le Département

Considérant que pour la bonne gestion administrative du projet il convient d'accepter l'avenant précité,

Après délibération, décide, à l'unanimité des membres présents,

- de donner son accord pour la signature de l'avenant n°1 de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département dans le cadre de l'opération aménagement rue de Zaessingue tranche conditionnelle 2,
- autorise Monsieur le Maire de signer tous actes y afférents.



04 - DIVERS

Néant.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 20 juillet 2020 à 19 h 30.

La séance est levée à 09 h 00.

Le Maire,
Anthony MARTIN



**Tableau des signatures
pour l'approbation du compte-rendu des délibérations
du Conseil Municipal
de la commune de WAHLBACH - Séance du 10 juillet 2020**

Ordre du jour :

1. ► Approbation du Procès-verbal de la séance précédente
2. ► Elections sénatoriales - désignation des délégués grands électeurs
3. ► Aménagement rue de Zaessingue - Avenant à la convention avec le département
4. ► Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Anthony MARTIN	Maire		
Jean-Martin OTT	1 ^{er} Adjoint		
Thiébaud SCHELLENBERGER	2 ^{ème} Adjoint		
Véronique BILGER	3 ^{ème} Adjointe		Mme Véronique BILGER a donné procuration à M. Thiébaud STOECKLIN
Emmanuel MENGIS	Conseiller		
Katia DIETSCH	Conseillère		Mme Katia DIETSCH a donné procuration à M. Guy LITZLER
Yvette RICH	Conseillère		
Guy LITZLER	Conseiller		M. Guy LITZLER a reçu procuration de Mme Katia DIETSCH
Fabien MULLER	Conseiller		
Thiébaud STOECKLIN	Conseiller		M. Thiébaud STOECKLIN a reçu procuration de Mme Véronique BILGER
Hervé RICH	Conseiller		